

## **Motion des 44 enseignants réunis avec le SNUDI FO 57 en visioconférence le 4 octobre 2023**

Réunis avec le Snudi FO en visioconférence ce jour, nous, enseignants des circonscriptions de Forbach, Hombourg-Haut, Saint-Avold Est, Boulay, Rombas, Thionville 1 et 2, Metz Est, Metz Sud, Metz Nord, Sarreguemines Est, Blainville-sur-l'eau et Jarny, souhaitons exprimer par cette motion notre rejet du « Pacte » et de sa logique. Le Pacte n'est pas une revalorisation salariale. La seule vraie revalorisation de nos salaires est l'augmentation de la valeur du point d'indice pour tous.

Avec la pseudo-revalorisation Macron-Attal, annoncée mensongèrement comme « historique », les enseignants devraient se contenter de quelques primes qui ne sont pas prises en compte dans le calcul du montant de la pension.

En outre, le « pacte » est utilisé pour poursuivre la destruction de l'École publique, dans la même logique que les évaluations d'écoles, calquées sur le management d'entreprise et qui divisent les équipes, notamment en termes d'égalité hommes/femmes. Par ailleurs, nous dénonçons les pressions exercées sur les équipes afin d'imposer des évaluations qui n'ont rien de réglementaire dans le cadre d'un processus anti-démocratique et qui sont perçues comme de la maltraitance et de la malveillance par les personnels.

Nous refusons :

- De travailler plus pour perdre un peu moins, alors que notre charge de travail est déjà conséquente et que nous travaillons en moyenne 44h par semaine (source : <https://www.education.gouv.fr/les-enseignants-du-premier-degre-public-declarent-travailler-44-heures-par-semaine-en-moyenne-6479>) !
- De nous retrouver en concurrence entre collègues au sein des équipes et entre écoles au profit d'une école des territoires qui ne serait pas garante de l'égalité.
- D'aller travailler au collège avec des élèves de 6ème alors que nous sommes professeurs des écoles.
- D'être évalués par les parents, les élus, le personnel municipal, les élèves ou encore les agents du périscolaire. Ces avis subjectifs de personnes extérieures à l'école mettent en danger notre liberté pédagogique. Ils constituent une ingérence dans notre profession et s'assimilent à un audit.

Nous revendiquons :

- Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice : nous voulons 10% pour tous sans contrepartie comme le président Macron l'avait annoncé ! Il faut urgemment nous payer mieux pour les missions que nous effectuons déjà et qui dépassent largement le cadre de nos ORS !
- L'ouverture de négociations pour rattraper la perte de 27,5% de notre pouvoir d'achat depuis le début du gel du point d'indice (en 2000).
- Des créations massives de postes statutaires pour alléger les effectifs, assurer les remplacements, renforcer les RASED et créer les centaines de places nécessaires qui manquent dans les établissements sociaux et médico-sociaux.
- L'abandon immédiat du Pacte et des évaluations d'écoles, deux dispositifs qui ne répondent en rien à nos besoins et revendications.

**Motion adoptée à l'unanimité**